

RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01022
Numéro SIREN : 833 647 209
Nom ou dénomination : Q.M. EXPANSION

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002311

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/002311**
n° de gestion : **2017B01022**
n° SIREN : **833 647 209 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 30/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

Q.M. EXPANSION - Société par actions simplifiée
1 rue du Château 80200 Soyecourt -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



426202



426202



QM EXPANSION
Société par actions simplifiée, au capital de 5 000 €
Siège social : 1 rue du Château 80 200 SOYECOURT
RCS PERONNE 833647209

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE**

30 JUIN 2020

**AMIENS
80 - 02**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19/06/2020**

L'an deux mille vingt, le dix-neuf Juin, à quatorze heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'assemblée est présidée par M QUENTIN MOILET président et porteur de 450 actions.
Sont présents à l'assemblée M MOILET HUGUES représentant la SAS HM PARTICIPATIONS associé porteur de 50 actions.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 500 actions sur les 500 actions émises par la Société.

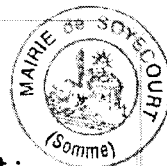
Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la moitié au moins des actions ayant le droit de vote, peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés 15 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.



Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président
Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumée dans ce rapport.

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation de résultat

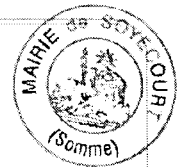
L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 87 406 euros

- A la distribution de dividendes pour 20 000 euros soit 40 euros par action.
- Au poste réserve ordinaire pour 67 406 euros
- Le règlement du dividende de 40 euros par action se fera par inscription aux comptes courants des associés à la date de la présente assemblée.
- Il sera diminué pour la distribution des dividendes aux personnes physiques des prélèvements obligatoires (FLAT TAXE) au taux de 30% soit 12.80% au titre de l'impôt sur le revenu et 17.20% au titre des prélèvements sociaux.

Rappel des dividendes distribués

Année de distribution	SANS ABATTEMENT
2017	0
2018	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.



TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, renouvelle la rémunération de Monsieur QUENTIN MOILET au titre de son mandat de président de 2 000 euros brut mensuellement soit 24 000 par an.

Cette résolution, soumise à un vote auquel les associés intéressés n'ont pas participé, est adoptée.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à quinze heures trente.

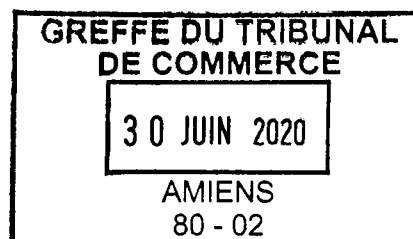
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Président.

Fait à Soyécourt, le 19 juin 2020,

Le Président, Quentin MOILET

SAS QM EXPANSION
1 Rue du château
80200 SOYECOURT

Capital : 5 000 €



<p align="center">RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN SEANCE DU 19 JUIN 2020</p>

Madame, Monsieur,

Nous sommes réunis aujourd'hui ce 19/06/2020 à 14 Heures en Assemblée Générale Ordinaire afin de procéder ensemble à l'examen et à l'approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et à statuer sur l'affectation des résultats de cet exercice.

Les convocations prescrites ont été régulièrement faites et tous les documents et pièces prévues par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Pour cet exercice, le chiffre d'affaire s'est élevé à 171 461 € (constitué de prestations de service dans le cadre d'une convention de management et prestations de service, de rémunérations de gérance et de rémunérations de direction générale).

Le résultat de l'exercice 2019 est un bénéfice de 87 406 €.

Le résultat d'exploitation s'élève à 114 100 euros.

Le résultat financier s'élève à 414 euros

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 87 406 euros.

Rappels des éléments divers pour l'assemblée générale

Entre la date de clôture et ce jour, notre société est devenue gérante de la SCEA 201, après en avoir acquis 10 parts sociales le 24/12/2019, et elle est rémunérée pour sa gérance depuis le 01/03/20 sur la base de 1600 euros par mois.

Elle a également acquis 8 parts sociales de la SCEA BALTARD le 21/02/2020

Nous vous informons que les charges non déductibles au titre de 2019 s'élèvent à 27 108€ ; cette somme représente l'impôt sur les sociétés 2019.

Au cours de l'exercice précédent, nous n'avons procédé à la distribution de dividendes.

QM

Rappel sur les distributions antérieures : Néant

Il est proposé d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice d'un montant de 87 406 euros comme suit :

- A la distribution de dividendes pour 20 000 euros soit 40 euros par action.
- Au poste réserve ordinaire pour 67 406 euros

- Le règlement du dividende de 40 euros par action se fera par inscription aux comptes courants des associés à la date de la présente assemblée.

- Il sera diminué pour la distribution des dividendes aux personnes physiques des prélèvements obligatoires (FLAT TAXE) au taux de 30% soit 12.80% au titre de l'impôt sur le revenu et 17.20% au titre des prélèvements sociaux.

Pendant l'exercice, il y'a eu des prises de participation :

- QM EXPANSION a acquis 10 parts de la société SCEA 201

Pendant l'exercice il n'y a pas eu de cession d'actions

Il n'y pas eu de dépenses de recherche et développement dans l'exercice.

Le montant du capital social est de 5 000 euros à la date de clôture.

Il a été mis en place le 02 Janvier 2018, une convention de trésorerie centralisée entre HM PARTICIPATIONS et QM EXPANSION, cette convention se poursuit toujours à ce jour.

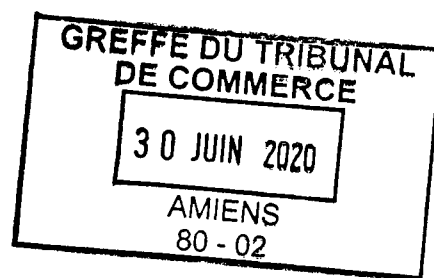
Le président : Quentin MOILET



qm



SAS QM EXPANSION
1 Rue du château
80200 SOYECOURT

Capital : 5 000€



FEUILLE DE PRESENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19/06/2020

DENOMINATION NOM - PRENOM	SIGNATURE
HM PARTICIPATIONS, représenté par Mr Hugues MOILET	
MR MOILET QUENTIN	

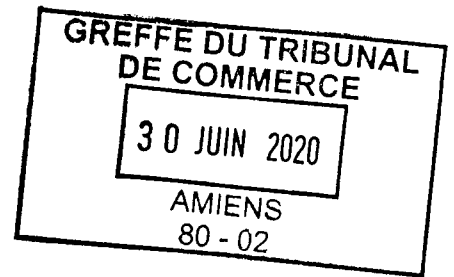
Le Président de séance certifie exacte la feuille de présence, faisant apparaître que 2 associés sont présents ou représentés, totalisant 500 actions ayant droit de vote, et auxquelles sont attachés 500 voix.

A la présente est annexé 0 pouvoir.

Le Président



SAS QM EXPANSION
1 Rue du château
80200 SOYECOURT



Capital : 5 000€

CONVENTION ENTRE LA SAS QM EXPANSION ET SES ASSOCIES

NEANT

QM



N° 11084* 20

Formulaire obligatoire
(art.223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

01/01/19

31/12/19

X

Désignation de la société :

SAS QM EXPANSION
1 RUE DU CHATEAU
80200 SOYECOURTAdresse du siège social
LE TRIBUNAL
LE COMMERCE

30 JUIN 2020

AMIENS
80 - 02

SIRET 83364720900018

Mél :

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

Activités exercées Conseil pour les affaires et autres cons

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 % *

Bénéfice imposable à 28 %

76 394

Déficit

Bénéfice imposable à 15 %

38 120

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme
imposables à 19 %Autres PV imposables
à 19 %PV à long terme
imposables à 0 %PV exonérées (art. 238
quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A Pôle de compétitivité, art. 44 undecies Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A Autres dispositifs Société d'investissement
immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)Plus-values exonérées relevant du
taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-1-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom / Adresse 0
N°

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquièmes C-1-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom / Adresse
N°

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI NON

Si oui, indication du logiciel utilisé

ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable

Nom et adresse du conseil

CECOP Pôle Jules Verne 11 rue de l'île Mystérieuse CS 20112 BOVES 80332 Longueau Cedex

SCP CORSAUT VERDEZ rue de l'île Mystérieuse 80440 BOVES

Tél : 0322453193

Tél : 0322502100

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :

Date : 09/01/20 Lieu : Soyecourt

Président
Qualité et nom du signataire : MOILET Quentin

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

Désignation de l'entreprise SAS QM EXPANSION			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise 1 RUE DU CHATEAU			80200 SOYECOURT			
SIRET 8 3 3 6 4 7 2 0 9 0 0 0 1 8						
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12						
				Exercice N clos le 31/12/2019		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles*		028	39 616	030	4 336
	Immobilisations financières * (1)		040	5 680	042	5 680
	Total I (5)		044	45 296	048	4 336
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	215	066	215
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres* (3)	072	49 301	074	49 301
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	129 271	086	129 271
	Charges constatées d'avance*		092		094	
Total II		096	178 787	098	178 787	
Total général (I + II)		110	224 082	112	4 336	219 747
PASSIF					Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		5 000	
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132		79 947	
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136		87 406	
	Provisions réglementées		140			
Total I		142		172 353		
Provisions pour risques et charges		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		36 556	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		2 058	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)		172		8 779	
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		47 393		
Total général (I + II + III)		180		219 747		
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	28 560
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	45 296
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	48 991	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS QM EXPANSION

Néant *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le
31/12/2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export		209	210	
	Production vendue	biens	et livraisons		215	214	
		services *	intracommunautaires		217	218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222
	Production immobilisée*						224
	Subventions d'exploitation reçues						226
	Autres produits						230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234
	Variation de stocks (marchandises)*						236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 034)						244
	Rémunérations du personnel*						250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252
	Dotations aux amortissements*						254
	Dotations aux provisions						256
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)						264	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	
Produits financiers (III) 280		638		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	87 406	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles						318
	Provisions non déductibles*						322
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986	ZFU -TE (44. octies et octies A)		987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44. sexies A)		989	
	ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)		138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)		990	
	ZFA (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer		344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)						992
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit				346	350
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	
				Bénéfice col. 1	114 514	354	
				Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)						356
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						370	
				Bénéfice col.1	114 514	372	
				Déficit col.2			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
		410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462	39 616	464		466	39 616				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482	5 680	484		486	5 680				
TOTAL		490		492	45 296	494		496	45 296				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552	4 336	554		556	4 336				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572	4 336	574		576	4 336				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *		Long terme						
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).								591					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

am

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SAS QM EXPANSION Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	34 292
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	919
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

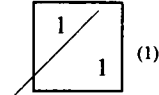
Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

dm

Désignation de l'entreprise : SAS QM EXPANSION		Néant. <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	1
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	171 458
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	171 458
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	3
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	3
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	3 534
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	14 569
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	3
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	18 106
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	
		137	153 355
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	153 355
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	171 458
Effectifs au sens de la CVAE *		023	1
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9 160 3 1 / 1 2 / 2 0 1 9
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2019

N° SIRET

8 3 3 6 4 7 2 0 9 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS QM EXPANSION

ADRESSE (voie)

1 RUE DU CHATEAU

CODE POSTAL

80200

VILLE

SOYECOURT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	50
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	450

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT

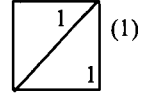


Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET : 8 3 3 6 4 7 2 0 9 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS QM EXPANSION

ADRESSE (voie) 1 RUE DU CHATEAU

CODE POSTAL 80200 VILLE SOYECOURT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code Postal		Commune Pays
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code Postal		Commune Pays
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code Postal		Commune Pays
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code Postal		Commune Pays
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code Postal		Commune Pays
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code Postal		Commune Pays
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code Postal		Commune Pays
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code Postal		Commune Pays

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SAS QM EXPANSION
Numéro de siret 83364720900018

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignations	Montant
INTERETS COURUS	17
FACT A PAYER FACT NON PARVENUE	1 584
ETAT CHARGES A PAYER	297
Total des charges à payer	1 897

007

Désignation de l'entreprise SAS QM EXPANSION

Numéro de siret 83364720900018

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
		83364720900018
SAS QM EXPANSION 1 RUE DU CHATEAU 80200 SOYECOURT	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	114 514
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		38 120
l	III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 31 % (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

QM

Désignation de l'entreprise SAS QM EXPANSION

Numéro de siret 83364720900018

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE IMPOSABLE ENTRE LES DIFFÉRENTS TAUX

	Bénéfice
Bénéfice soumis au taux réduit à 15 %	38 120
Bénéfice soumis au taux normal à 28 %	76 394
Bénéfice soumis au taux normal à 31 %	0
Résultat imposable dans les conditions de droit commun	

